

Conseil Municipal du 16 novembre 2012

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau Evrard, Sepré, Ms Aim Gros, Lecomte, Guengard, Buon, Clément, Faucher Ledru, Merouze

Absents excusés : M Esnault procuration M. Buon.

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

M. le Maire dresse la liste des travaux à prévoir dans les semaines à venir :

- PLATS de la Roche : travaux assainissement
- Cimetière : aménagements pour éviter les coulées de sable lors de fortes pluies, voutré dans les allées, seuil du cimetière, révision du portail.
- Eglise : porte de la sacristie à refaire par les agents
- Ecole verte: porte du local à vélos à faire par les agents
- Lagune : enlever la butte de terre de l'entrée et mettre du voutré, à faire par les agents

1. Suivi des dossiers communaux :

- Maitrise d'œuvre aménagement du bourg :
La commission des travaux finalisera ses choix le 19 novembre à 17 h. Ensuite M. le Maire prendra contact avec les collectivités où sont intervenus les candidats pour avoir leur avis sur le travail effectué.
- Remplacement canalisation d'eau : les travaux sont prévus le 1^{er} trimestre 2013. Une réunion avec le maitre d'œuvre est prévue le 20 novembre à 16 h. Mme Drouineau et M. Buon représenteront la commune.
- La subvention pour l'utilisation de gobelets réutilisables lors des « lutinades » 2012 » a été versée par le SMIRGEOMES pour un montant de 231.79€
- Réunion avec M. Pacé de « la Maison abordable » le 16/11 avec M. le Maire et M. Guengard. Suite à sa proposition, le conseil accepte de le recevoir le mardi 8 janvier 2013 à 20 h pour une présentation à tout le conseil de son concept.
- Une réunion avec M. Bahé, de la DDT opérationnelle aura lieu le vendredi 21 décembre à 9 h sur le projet de lotissement de la commune. L'UT de la Ferté Bernard pourrait réaliser les estimations financières.

2. Participation au financement de la protection sociale des agents communaux.

Considérant que les agents ont tous des protections sociales maladie différentes, et pour la majorité d'entre eux, auprès d'organismes non labélisés, le conseil décide de ne pas financer cette branche.

Par contre le conseil décide à l'unanimité de continuer à financer la protection sociale prévoyance des agents, suivant la nouvelle réglementation. Après discussion le conseil décide de participer selon les indices :

De l'indice 298 à l'indice 303 = 21.30 € (pour un temps plein)

De l'indice 304 à l'indice 337 : 18 €

De l'indice 338 à l'indice 399 : 18.50€

Au-delà de l'indice 400 : 20.00€

3. Questions diverses :

- Une salariée de Pescheray a commencé depuis le 12 novembre à travailler à la cantine le lundi pour assister la cuisinière, dans le cadre d'un contrat de mise à disposition.
- Constatant que la vaisselle de la salle des fêtes manque souvent de propreté, le conseil décide à l'unanimité de demander aux locataires un second chèque de caution de 80€. La commune se réserve le droit de prendre un délai de 7 jours pour la restitution de la caution, après contrôle de la vaisselle notamment.
- Compte rendu réunion SMIRGEOMES : M. Gros. Etude de la redevance incitative
- Compte rendu petite enfance : M. Lecomte. La halte garderie de Lombron
- Commission loisirs : elle a finalisé l'organisation du concours photos qui aura lieu lors des vœux de la municipalité le 5 janvier 2013. Le conseil accorde un budget de 400 € pour les récompenses.
- M. le Maire informe le conseil que dans le cadre de ses délégations, il a renoncé à faire valoir le droit de préemption communal pour la vente de la maison de M. Gendron.
- 10 tables ont été achetées pour la salle des fêtes à mandater sur le budget 2013.
- Un salarié de Pescheray effectuera un stage auprès des agents communaux en janvier 2013.
- Le sable des cours des 2 écoles a été retiré. Les travaux ont été effectués par les agents communaux des 3 communes du Sivos aidés de parents d'élèves. Ces derniers réfléchissent à la nature du revêtement à installer dans la cour de l'école bleue.
- Le tracteur communal sera révisé le 19/11 à l'atelier par Claas.
- M. le Maire a acheté 5 radiateurs à gaz pour l'église
- Le conseil a été informé que les travaux de l'église ne seront subventionnés par le conseil Général que pour le vitrail. Néanmoins le conseil décide d'engager la totalité des travaux prévus.
- Le conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de Mme Baudry assistante sociale de tenir une permanence à la mairie 2 jeudis par mois, sous condition d'horaires.
- M. le Maire informe qu'il a décidé de changer de fournisseur de gaz au profit d'Antargaz, qui faisait des conditions plus intéressantes que le fournisseur actuel.
- M. Clément demande que soit prévu pour le 1^{er} semestre 2013 une activité pour les jeunes de 11 à 16 ans. Un questionnaire pourrait être distribué avec le prochain lutin.
- Mme Evrard demande que le terrain de jeux des tout petits soit nettoyé.

La séance est levée à 22 h 30
Prochain conseil le 21 décembre 2012.